



## LES FONCTIONS DE LA R.G.P.D. SUR HEXACT WEB

**RGPD** : Règlement Général pour la Protection des Données personnelles. Cette réglementation concerne la collecte, le stockage et le traitement des données à caractère personnel.

### Ce que ça veut dire ?

Les événements permettant le suivi des personnes dans le temps (horaires) et les lieux (accès, appels, ouvertures, codes claviers, etc.) afin de reproduire leurs déplacements personnels sont interdits ou restreints.

Bonne nouvelle, les événements ne vont pas disparaître, ils deviennent simplement anonymes.

Il sera toujours possible de voir à quelle heure un badge anonyme a ouvert la porte et ainsi valider le bon fonctionnement du matériel.

### Plus d'information sur cette réforme :

- ✓ <https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees>
- ✓ Un Délégué à la Protection des Données (DPO) a été nommé pour répondre à vos interrogations à l'adresse suivante : [dpo@cogelec.fr](mailto:dpo@cogelec.fr)

Les nouveaux développements de la plateforme Web d'Hexact permettront de suivre la mise en route de la RGPD sur votre compte Internet autour des 3 actions ci-après décrites. **Ils seront actifs courant de l'automne 2020 !**

<p>Espace client</p> <input type="text" value="IDENTIFIANT"/> <input type="password" value="....."/> <input type="button" value="Connexion"/> <a href="#">Mot de passe oublié</a>	<p>Bienvenue sur votre site de gestion.</p> <table border="1"><tr><td> <a href="#">Créer son compte.</a></td><td> <a href="#">Installer le programmeur</a></td></tr></table>	 <a href="#">Créer son compte.</a>	 <a href="#">Installer le programmeur</a>
 <a href="#">Créer son compte.</a>	 <a href="#">Installer le programmeur</a>		

## ➤ **Email : Une adresse Mail obligatoire par Utilisateur**

Chaque utilisateur d'un compte Hexact Web devra avoir une adresse mail valide.

- Un Email de confirmation l'authentifiera.
- Elle gèrera les identifiants et / ou Mots de Passe temporaires.

**Comment envoyer les infos à la bonne personne ? → Un Email !**

## ➤ **Mot de Passe : Sécurisé ou Simplifié**

- Mot de passe Sécurisé :
  - 1) une longueur **minimum** de 8 caractères.
  - 2) **ET** remplir 3 de ces conditions : une minuscule - une majuscule - un chiffre - un caractère spécial (-, \_, @, \$, !, ?, \*, /, #, ., +).
- Mot de passe Simplifié :
  - 1) une longueur **minimum** de 5 caractères.
  - 2) **ET** obligation d'utiliser une carte agence « matériel détenu par la personne » lors de la connexion .

## ➤ **Politique de Protection des Données Personnelles :**

Protège les visualisations d'événements concernant les personnes hébergées sur le site Internet.

- ✓ Les Résidents : AUCUN événement n'est visualisable !
- ✓ Les Prestataires : Consultation des événements pendant 72 heures.
- ✓ Le Personnel : Consultation des événements pendant 3 mois .

**!** Une dérogation de dépannage ou judiciaire peut lever l'anonymat et étendre la visualisation des événements (jamais au-delà de 3 mois).

# COMMENT CELA SE PASSE CONCRETEMENT ?

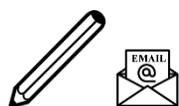
## 1: Les adresses Email des utilisateurs doivent être validées !



**A la connexion**, il sera demandé de vérifier ou d'ajouter une adresse Email. Dès lors, un Mail de validation (contenant un lien de validation) sera envoyé à l'utilisateur. Tant que le Mail n'est pas validé, la même question lui sera demandée à la connexion.

**A la 11ème connexion** sans validation du Mail, l'administrateur du compte Hexact Web en sera informé.

## 2: Tout changement d'adresse Email validée entraîne une « re-validation » !



L'adresse Email passe à l'état « *en attente de validation* » tant qu'elle n'est pas validée par l'utilisateur.



## 3: Tout changement de Mot De Passe entraîne un « MDP temporaire » !

Il sera modifié à la connexion par l'utilisateur selon les contraintes de la réglementation.

## 4: Mails et Mots de Passe d'abord !

Dans un premier temps, le site de gestion HEXACT WEB harmonisera les Mails et Mots de Passe à la RGPD.

Une future évolution du site cadrera la Protection des Données Personnelles.

**!** Si vous choisissez la sécurité simplifiée, il faudra activer l'option « *ne peut pas se connecter sans programmeur ni carte agence (RGPD)* » et attribuer une carte agence à cet utilisateur pour qu'il se connecte avec.